

# Approfondir les relations avec la Géorgie

**L**es relations entre l'OTAN et la Géorgie se sont sensiblement approfondies au fil des années, depuis l'instauration du dialogue et de la coopération, au début des années 1990. La « révolution des roses » de 2003 et les pressions en faveur de réformes démocratiques ont servi de puissant catalyseur à une intensification du partenariat avec l'Alliance. Aujourd'hui, la Géorgie est candidate à l'adhésion à l'OTAN, elle contribue activement aux opérations dirigées par l'Organisation et elle coopère avec les pays alliés et les autres pays partenaires dans de nombreux autres domaines.

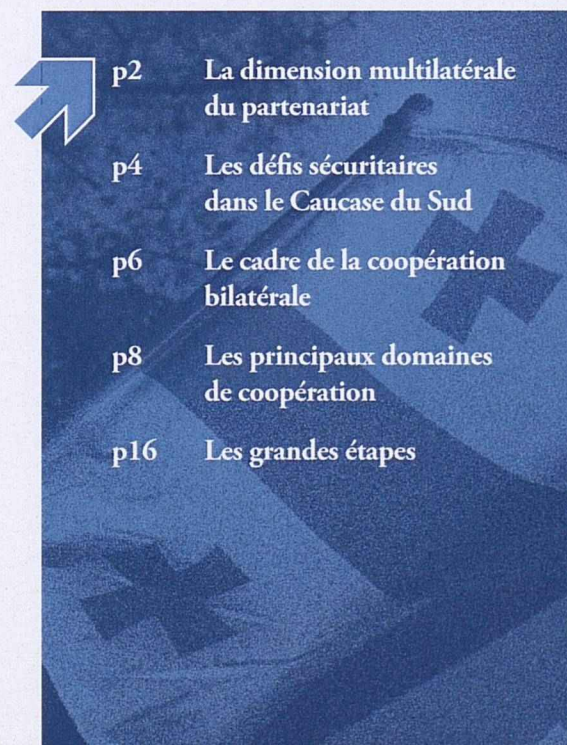
La politique de sécurité de la Géorgie vise la mise en place d'un environnement sûr, démocratique et stable. Pour atteindre cet objectif, le pays met en place une coopération dans le domaine de la défense avec des organisations et des pays partenaires. La coopération avec l'OTAN, la participation active au programme de Partenariat pour la paix de l'Organisation et l'adhésion, à terme, à l'Alliance constituent les éléments centraux de cette politique.

Les Alliés saluent l'ambition de la Géorgie d'adhérer à l'Alliance, et ils ont lancé en 2006 un dialogue intensifié avec le pays sur ses aspirations à l'adhésion. Au sommet de Bucarest d'avril 2008, les pays alliés ont décidé que la Géorgie deviendrait membre de l'OTAN – décision réaffirmée ensuite par les dirigeants de ces pays aux sommets de Strasbourg-Kehl en avril 2009, de Lisbonne en novembre 2010 et de Chicago en mai 2012.

Alliance fondée sur les valeurs démocratiques, l'OTAN attend beaucoup des pays candidats, et elle invite instamment la Géorgie à poursuivre son vaste programme de réformes en vue d'atteindre son objectif d'intégration euro-atlantique. Les Alliés encouragent fortement la poursuite de la mise en œuvre par le gouvernement géorgien de toutes les réformes nécessaires, en particulier les réformes démocratiques, électorales, des médias et de la justice, ainsi que celles des secteurs de la défense et de la sécurité. Les efforts de



La ministre géorgienne des Affaires étrangères, Mme Maïa Panjikidzé (à gauche), à côté du secrétaire général de l'OTAN, M. Anders Fogh Rasmussen, lors d'une réunion de la Commission OTAN-Géorgie tenue au siège de l'OTAN le 5 décembre 2012. Les Alliés ont encouragé tous les partis en Géorgie à maintenir la dynamique des récentes élections et à consolider les progrès réalisés sur le plan démocratique. Ils ont également remercié la Géorgie pour sa contribution significative à la mission de l'OTAN en Afghanistan.



- p2 La dimension multilatérale du partenariat
- p4 Les défis sécuritaires dans le Caucase du Sud
- p6 Le cadre de la coopération bilatérale
- p8 Les principaux domaines de coopération
- p16 Les grandes étapes

## Le représentant spécial de l'OTAN pour le Caucase et l'Asie centrale

Le poste de représentant spécial pour le Caucase et l'Asie centrale a été créé en juin 2004 au sommet d'Istanbul, lorsque les dirigeants des pays alliés ont décidé de faire du partenariat avec le Caucase, ainsi qu'avec l'Asie centrale, une priorité pour l'Alliance.



Son rôle consiste à maintenir des contacts de travail de haut niveau avec les dirigeants régionaux pour renforcer la coopération avec l'Alliance, ainsi qu'à promouvoir la compréhension des questions liées à l'OTAN et à la sécurité par un dialogue avec les médias et la société civile. Il donne des avis sur les processus de réforme et sur les meilleurs moyens de tirer parti des outils de partenariat de l'OTAN. Il est aussi en relation avec les représentants de la communauté internationale et d'autres organisations internationales présentes dans ces deux régions pour assurer la coordination des programmes d'aide. Il est aidé dans son travail par deux agents de liaison, un pour chaque région.

Le poste de représentant spécial est actuellement détenu par James Appathurai, depuis 2010.

réforme consentis par le pays bénéficiant d'avis et d'un soutien actif dispensés par le biais de la Commission OTAN-Géorgie, créée en septembre 2008 dans le but de superviser le processus engagé au sommet de Bucarest.

Au-delà du soutien aux réformes, le soutien de la Géorgie aux opérations dirigées par l'OTAN constitue un autre domaine de coopération important. Fait louable, la Géorgie est, parmi les pays non OTAN, le plus gros fournisseur de troupes à la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) en Afghanistan. L'emploi de ces forces n'est soumis à aucune réserve (ou restriction), élément grandement apprécié par les commandants sur le terrain. Les Alliés saluent la démonstration que la Géorgie fait ainsi de sa détermination constante à jouer un rôle actif dans la promotion de la paix et de la sécurité internationales. En outre, la Géorgie a fait part de sa volonté de continuer de soutenir la montée en puissance des forces de sécurité afghanes une fois la mission de la FIAS achevée, fin 2014, lorsque la responsabilité de la sécurité aura été intégralement transférée aux autorités afghanes. La Géorgie continue également de servir de pays de transit pour l'approvisionnement de la FIAS.

La Géorgie coopère par ailleurs avec les pays alliés et d'autres pays partenaires dans divers autres domaines, allant de la lutte contre le terrorisme et de la gestion des nouveaux défis sécuritaires à l'amélioration de la préparation et des réactions aux catastrophes naturelles ou anthropiques.

## La dimension multilatérale du partenariat

Le partenariat avec l'OTAN comporte une dimension multilatérale importante. La Géorgie a adhéré au Conseil de coopération nord-atlantique (CCNA) en 1992, après avoir accédé à l'indépendance lors de la dissolution de l'Union soviétique. Le CCNA avait été créé après la fin de la guerre froide pour servir d'instance de dialogue permettant aux Alliés de proposer des relations d'amitié aux anciens adversaires qui avaient appartenu à l'Union soviétique et au Pacte de Varsovie.

En 1997, le Conseil de partenariat euro-atlantique (CPEA) était créé pour succéder au CCNA et pour conforter ses acquis, ouvrant la voie à la mise en place d'un partenariat renforcé et plus opérationnel, qui englobait aussi des partenaires d'Europe occidentale.

La Géorgie, qui compte parmi les 50 membres du CPEA, procède à des échanges de vues réguliers et mène une coopération pratique sur un large

éventail de questions de sécurité avec les pays membres de l'OTAN et d'autres partenaires euro-atlantiques. Grâce à la nouvelle politique des partenariats adoptée à Berlin en avril 2011 – qui visait à rendre le dialogue et la coopération de l'OTAN avec les partenaires plus inclusifs, plus flexibles, plus constructifs et davantage axés sur la stratégie –, la Géorgie aura également plus d'occasions de travailler et d'avoir des consultations avec des partenaires au-delà du cadre du partenariat euro-atlantique, notamment avec des partenaires de l'OTAN situés sur le pourtour méditerranéen et dans la région du Golfe, ainsi qu'avec des partenaires du monde entier.

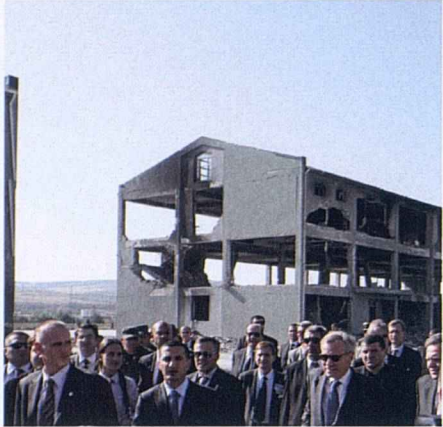
Le CPEA offre un cadre politique général à la coopération entre l'OTAN et les partenaires euro-atlantiques ainsi qu'aux relations bilatérales et à la coopération pratique mises en place entre l'OTAN et chaque pays partenaire au titre du programme de Partenariat pour la paix (PPP), auquel la Géorgie a adhéré dès son lancement en 1994.

Plus encore que sur la coopération pratique, le Partenariat euro-atlantique porte sur les valeurs. Lorsque des pays partenaires adhèrent au PPP, ils signent le document-cadre du PPP. Ce faisant, les partenaires s'engagent à protéger les sociétés démocratiques, à défendre le droit international, à s'acquitter de bonne foi des obligations fixées par la Charte des Nations Unies et à respecter les principes de la Déclaration universelle des droits de l'homme, à se conformer à l'Acte final d'Helsinki, et à s'acquitter des engagements et obligations souscrits dans le cadre des accords internationaux de désarmement et de maîtrise des armements. Les principes importants à respecter sont de s'abstenir de recourir à la menace ou à l'emploi de la force contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout État, de respecter les frontières existantes et de régler les différends par des voies pacifiques.

Ces engagements et l'ensemble du programme du PPP et du CPEA ont pour but de susciter la confiance et de favoriser la transparence, de réduire les menaces qui pèsent sur la paix et d'établir des relations de sécurité plus solides avec les Alliés et les autres partenaires euro-atlantiques.



Le ministre géorgien des Affaires étrangères de l'époque, M. Alexandre Tchikvaïdzé, signe le document-cadre du Partenariat pour la paix le 23 mars 1994. La signature de ce document, qui définit les principales valeurs et les principaux engagements du partenariat, a ouvert la voie à l'instauration d'une coopération pratique bilatérale entre l'OTAN et la Géorgie.



Le secrétaire général de l'OTAN de l'époque, M. Jaap de Hoop Scheffer, et les ambassadeurs des pays de l'Alliance visitent, le 16 septembre 2008, un camp à Gori, où quelque 2200 personnes déplacées ont trouvé refuge après le conflit du mois d'août.

## Les défis sécuritaires dans le Caucase du Sud

La Géorgie est située dans le Caucase du Sud et partage des frontières avec l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Russie – qui comptent toutes trois parmi les partenaires de l'OTAN – ainsi qu'avec la Turquie, qui est membre de l'Organisation. La région du Caucase du Sud, qui s'étend de la mer Noire à l'ouest à la mer Caspienne à l'est, est un carrefour de peuples et de cultures qui revêt depuis toujours, et aujourd'hui encore, une grande importance sur le plan géostratégique. Elle offre par ailleurs une option utile de transit pour l'acheminement de fournitures en provenance et à destination de la force dirigée par l'OTAN en Afghanistan.

Les Alliés et leurs partenaires du Caucase du Sud sont confrontés aux mêmes défis de sécurité, comme le terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive. De telles menaces ignorent les frontières et ne peuvent être combattues efficacement que grâce à la coopération internationale. La sécurité énergétique est une question majeure parmi les préoccupations communes. Le Caucase du Sud se situe sur de grandes voies d'acheminement de pétrole et de gaz et dispose d'importantes réserves pétrolières et gazières. Les pays importateurs d'énergie cherchent à diversifier leurs sources et leurs voies d'approvisionnement, tandis que les pays exportateurs d'énergie et les pays de transit doivent assurer la sécurité de leurs infrastructures industrielles et de leurs pipelines.

Le Caucase du Sud connaît par ailleurs actuellement une transformation rapide et profonde. Ces périodes de transition sont toujours complexes et peuvent être source d'instabilité. Cependant, en apportant son appui à ce processus par le biais du partenariat et de la coopération avec ses partenaires de la région, l'OTAN entend contribuer à assurer la stabilité et ainsi à améliorer les perspectives de développement économique et social.

Les conflits prolongés qui touchent la région constituent une grave source de préoccupation. Pour ce qui est de la Géorgie, les régions d'Abkhazie et d'Ossétie du Sud engendrent depuis longtemps des tensions, qui ont dégénéré en conflit armé en août 2008 (*voir ci-dessous*). L'OTAN ne cherche pas à jouer un rôle direct dans le règlement de ces conflits, mais elle soutient les efforts d'autres organisations internationales comme l'Union européenne, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et les Nations Unies, qui sont spécifiquement mandatées pour assurer une médiation. Le règlement pacifique des conflits est néanmoins une valeur essentielle de l'OTAN et l'un des principaux engagements pris par tous les

partenaires euro-atlantiques de l'OTAN lorsqu'ils adhèrent au PPP. Le respect de ces valeurs est d'autant plus important dans une région où les tensions sont vives.

### La crise en Géorgie

Malheureusement, un conflit a éclaté en août 2008 entre la Géorgie et la Russie au sujet de l'Ossétie du Sud puis de l'Abkhazie, avec des conséquences tragiques pour les populations locales. Ce conflit, amorcé le 7 août, a duré cinq jours, jusqu'à la conclusion d'un cessez-le-feu grâce à la médiation de l'Union européenne (UE). D'après les estimations, quelque 850 personnes ont perdu la vie et plus de 100 000 ont fui leur foyer.

Les pays de l'Alliance ont appelé à une solution pacifique et durable au conflit, fondée sur le respect de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Géorgie à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. Ils ont déploré l'usage de la force dans ce conflit, celle-ci n'étant pas conforme aux engagements en matière de règlement pacifique des conflits pris à la fois par la Géorgie et par la Russie dans le cadre du Partenariat pour la paix et d'autres accords internationaux. Ils ont exprimé des préoccupations particulières concernant l'action militaire disproportionnée menée par la Russie, action incompatible avec son rôle de maintien de la paix dans les régions séparatistes d'Ossétie du Sud et d'Abkhazie. Ils ont aussi appelé la Russie à agir immédiatement pour retirer ses troupes des zones qu'elle était censée quitter en vertu de l'accord de cessez-le-feu conclu grâce aux efforts de l'UE.

Les Alliés ont décidé de soutenir la Géorgie, à sa demande, dans un certain nombre de domaines, notamment en l'aidant à évaluer les dégâts causés aux infrastructures civiles ainsi que l'état du ministère de la Défense et des forces armées, en contribuant au rétablissement du système de contrôle de la circulation aérienne, et en donnant des avis en matière de cyberdéfense.

Illustrant l'attachement durable des Alliés à la décision prise au sommet de Bucarest quelques mois plus tôt, la Commission OTAN-Géorgie a vu le jour en septembre 2008, dans le but de superviser le processus visant à concrétiser les aspirations de la Géorgie à l'adhésion à l'OTAN. Ce nouvel organe était également chargé de superviser l'aide apportée par l'OTAN à la Géorgie à la suite du conflit.

La crise géorgienne a eu un impact significatif sur les relations entre l'OTAN et la Russie – les réunions formelles du Conseil OTAN-Russie et la coopération pratique dans certains domaines ont été suspendues pendant plus d'un an.



La réunion inaugurale de la Commission OTAN-Géorgie a lieu à Tbilissi le 15 septembre 2008 lors d'une visite en Géorgie du Conseil de l'Atlantique Nord, la plus haute instance décisionnelle de l'OTAN.



Le secrétaire général de l'OTAN, M. Anders Fogh Rasmussen (à gauche), s'entretient avec le président géorgien, M. Mikheil Saakachvili, alors qu'ils se rendent à une réunion au palais présidentiel de Tbilissi le 6 septembre 2012. Au cours de cette visite, le secrétaire général déclare que les réformes entreprises par la Géorgie la rapprochent encore de l'OTAN.

L'OTAN continue de soutenir l'intégrité territoriale et la souveraineté de la Géorgie à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, et d'appeler la Russie à revenir sur sa décision de reconnaître l'indépendance des deux régions séparatistes. Le secrétaire général a diffusé des déclarations indiquant que l'OTAN ne reconnaît pas les élections organisées depuis lors en Ossétie du Sud et en Abkhazie et que leur tenue ne contribue pas à un règlement pacifique et durable.

Les Alliés saluent la déclaration diffusée par le président géorgien – et récemment entérinée par le parlement géorgien dans une résolution adoptée à l'unanimité sur les objectifs de la politique étrangère géorgienne –, déclaration qui fait part de l'engagement pris de tenter de résoudre les crises avec les régions géorgiennes d'Ossétie du Sud et d'Abkhazie par des moyens pacifiques. Ils soutiennent résolument l'actuelle stratégie géorgienne de dialogue avec les deux régions séparatistes, qui prévoit une ligne de conduite constructive, consistant à promouvoir les liens économiques et les contacts entre personnes pour instaurer la confiance. Les Alliés saluent en outre les mesures unilatérales prises par la Géorgie à l'égard de la Russie ces dernières années, notamment le retrait des exigences en matière de visas pour les ressortissants russes, l'accord sur l'adhésion de la Russie à l'Organisation mondiale du commerce, ainsi que le dialogue direct engagé avec le gouvernement russe par le nouveau gouvernement géorgien, qui est arrivé au pouvoir en octobre 2012.

## Le cadre de la coopération bilatérale

La Commission OTAN-Géorgie (COG) constitue un forum de consultation entre les Alliés et la Géorgie au sujet du processus de réformes en Géorgie, du soutien de l'OTAN à ce processus et des enjeux sécuritaires régionaux d'intérêt commun. Tous les États membres de l'OTAN et la Géorgie sont représentés au sein de la COG, qui se réunit au niveau des ambassadeurs et des représentants militaires, ainsi qu'au niveau des ministres des Affaires étrangères et de la Défense, des chefs d'état major et au sommet, suivant les décisions prises d'un commun accord par l'OTAN et la Géorgie.

Les travaux relevant de la COG s'effectuent dans le cadre d'un programme national annuel (ANP). Ces plans se fondent sur les priorités et sur les projets de réforme du gouvernement géorgien, ainsi que sur les recommandations des Alliés. L'ANP comporte cinq grands chapitres : questions politiques et économiques, questions militaires et de défense, questions liées aux ressources, questions de sécurité et questions juridiques.

Le premier ANP, approuvé au printemps 2009, succédait au plan d'action individuel pour le Partenariat (IPAP), qui guidait la coopération OTAN-Géorgie sur la réforme depuis 2004, et il en confortait les acquis.

Le processus de planification et d'examen (PARP) constitue un élément important du soutien au processus de réforme et de transformation de la Géorgie dans les secteurs de la défense et de la sécurité. Le PARP offre aux partenaires un cadre qui leur permet de mettre en place des forces armées efficaces, d'un coût abordable et viables, tout en promouvant des initiatives de réforme de la défense plus ambitieuses. Les objectifs de planification sont négociés tous les deux ans et des bilans annuels approfondis permettent de mesurer l'état d'avancement des travaux (voir p. 9).

La coopération avec l'OTAN va bien au-delà du soutien aux réformes. La COG suit également les activités de coopération développées dans le cadre de la participation de la Géorgie au PPP et dans celui des contacts entre militaires. Le programme du PPP propose une longue liste d'activités à partir de laquelle les différents pays partenaires peuvent établir des programmes de coopération en fonction des besoins, des aptitudes et des ambitions de chacun. Les activités en question concernent pratiquement tous les domaines d'activité de l'OTAN, qu'il s'agisse des travaux relatifs à la défense et à sa réforme, de la politique et de la planification de défense, des relations civilo-militaires, de la formation et de l'entraînement, de la coopération entre militaires et des exercices, des plans civils d'urgence et de la réaction en cas de catastrophe, ou de la coopération en matière scientifique et environnementale.

Il a été décidé en août 2010 de renforcer les relations OTAN-Géorgie grâce à une coopération militaire plus efficace. Le premier plan de travail du Comité militaire avec la Géorgie a été élaboré et mis en œuvre en 2011. Il décrit les domaines de coopération et les objectifs approuvés en commun et définit des priorités pour l'affectation des ressources. Une gamme complète d'activités vise à favoriser l'interopérabilité et à aider à soutenir les contributions de la Géorgie aux opérations dirigées par l'OTAN ainsi qu'à contribuer à la mise en œuvre des réformes de la défense et à la réalisation des objectifs en rapport avec la sécurité et la défense définis dans l'ANP.

Pour faciliter les consultations et la coopération, la Géorgie a établi en 1998 une mission diplomatique permanente auprès du siège de l'OTAN, à Bruxelles. Elle est également représentée au Commandement allié Opérations (ACO), qui est implanté au Grand quartier général des puissances alliées en Europe (SHAPE), à Mons (Belgique).



Le nouveau premier ministre géorgien, M. Bidzina Ivanichvili, s'adresse à la presse, à l'occasion d'une visite au siège de l'OTAN en novembre 2012, pour souligner l'engagement de son gouvernement à atteindre l'objectif fixé de l'adhésion de son pays à l'OTAN.



Le chef d'état-major de la défense de la Géorgie, le général Irakli Dzneladze (centre), se joint à ses homologues des autres pays non OTAN fournissant des troupes à la Force internationale d'assistance à la sécurité en Afghanistan, pour une réunion tenue au siège de l'OTAN en janvier 2013.

Le Bureau de liaison de l'OTAN, inauguré officiellement par le secrétaire général de l'Organisation dans la capitale, Tbilissi, en octobre 2010, constitue lui aussi un outil précieux pour faciliter et appuyer le processus de réforme en Géorgie et pour développer encore davantage la coopération bilatérale.

En mars 2012, les Alliés et la Géorgie sont convenus d'un resserrement des liens entre le pays et l'OTAN, suite à l'examen d'une série de mesures concrètes lors de la visite effectuée par le Conseil de l'Atlantique Nord en Géorgie en novembre 2011. Le but est de soutenir les réformes entreprises par la Géorgie, de renforcer les institutions du pays en vue de l'adhésion et d'améliorer l'interopérabilité avec l'Alliance. Ces mesures aideront par ailleurs la Géorgie à tirer pleinement parti de la COG et de l'ANP.

## Les principaux domaines de coopération

Dans les premiers temps des relations OTAN-Géorgie, le partenariat et la coopération étaient axés sur des mesures visant à promouvoir la transparence et à construire la confiance. Au fil des années, la coopération s'est élargie et approfondie. Aujourd'hui, les grandes priorités sont le soutien aux vastes réformes que la Géorgie doit mener pour réaliser ses ambitions en matière d'intégration euro-atlantique ; les conseils adaptés et le soutien à la réalisation de réformes dans les secteurs de la défense et de la sécurité ; l'amélioration de l'aptitude des forces armées du pays à travailler avec celles des Alliés et des autres pays partenaires dans le cadre d'opérations de soutien de la paix et de gestion de crise ; et la coopération pratique pour répondre aux défis de sécurité communs. La préparation aux catastrophes, les questions scientifiques et environnementales et l'information du public comptent parmi les autres grands domaines de coopération.

Sous l'égide de la COG, le dialogue politique et l'accent mis sur les réformes démocratiques, institutionnelles et de la défense dans le cadre de la coopération ont été renforcés. L'ANP définit les principaux secteurs sur lesquels la Géorgie doit axer ses efforts de réforme et dans lesquels la coopération OTAN-Géorgie pourrait être mieux ciblée pour faciliter les progrès. Les responsables de l'OTAN fournissent des informations en retour et des conseils adaptés selon les besoins.

L'OTAN attend du nouveau membre potentiel que son système politique constitue une démocratie effective, reposant sur une économie de



marché; qu'il traite les communautés minoritaires de manière équitable; qu'il s'engage à régler de manière pacifique les conflits; qu'il soit capable et désireux d'apporter une contribution militaire à l'Alliance et de parvenir à l'interopérabilité avec les forces des autres pays membres; et qu'il soit attaché au caractère démocratique des relations entre civils et militaires et des structures institutionnelles.

### La réforme des secteurs de la défense et de la sécurité

La réforme des secteurs de la défense et de la sécurité est un domaine dans lequel l'OTAN et ses membres possèdent une expérience considérable, dont les partenaires peuvent tirer parti. Les membres les plus récents de l'OTAN ont eux-mêmes connu un processus de transition démocratique et peuvent également partager leur expérience en matière de préparation à l'adhésion à l'Alliance.

Le soutien allié à ces réformes ne consiste pas à imposer un « modèle OTAN » mais plutôt à encourager la Géorgie à réfléchir à ses propres besoins et à la meilleure façon de procéder pour y répondre. Les conseillers posent les questions nécessaires et engagent les ministères à opter pour une réflexion stratégique et systématique.

La participation de la Géorgie, depuis 1999, au processus de planification et d'examen (PARP) du PPP a contribué à développer l'aptitude de ses forces à travailler avec l'OTAN et permet également de fixer des objectifs de planification, qui sont essentiels à la réalisation des objectifs de réforme de la sécurité dans plusieurs domaines. Le PARP est un processus bienal ouvert à tous les partenaires sur une base volontaire, mais tout pays se préparant à une éventuelle adhésion à l'Alliance doit y participer. Ce processus contribue à définir, à développer et à évaluer les forces et les capacités susceptibles d'être mises à disposition pour des activités de formation, des exercices et des opérations à caractère multinational de l'OTAN. Le PARP constitue également le principal mécanisme d'accompagnement et d'évaluation des progrès accomplis en matière de réforme de l'appareil militaire et de défense.

Le soutien accordé par l'OTAN dans le cadre du PARP a par exemple permis à la Géorgie de créer des unités déployables conformes aux normes OTAN et interopérables avec les forces de l'Alliance. Les objectifs de la Géorgie en matière de réforme de la défense fixés dans le cadre du PARP ont facilité l'amélioration de la gestion financière au ministère de la Défense, contribué à la réforme de la structure du

## Renforcer le rôle des civils

Un programme de perfectionnement professionnel en six ans, lancé en mai 2009, permet de renforcer la gestion et le contrôle civils dans les secteurs de la défense et de la sécurité de la Géorgie. Ce renforcement des capacités est important pour le développement démocratique du pays et il améliorera l'aptitude du gouvernement à introduire et à gérer des changements dans les systèmes institutionnels.

Quatre types de formations sont proposés : des possibilités de formation à l'étranger (offertes par les pays participants), comme des cours de langues; des stages, allant d'une semaine à plusieurs mois, soit au siège de l'OTAN à Bruxelles, soit dans les capitales des pays contribuant au programme; des équipes mobiles d'instructeurs dispensant des cours dans des domaines fonctionnels spécifiques; et des stages organisés localement, visant à dispenser une formation dans des domaines plus généraux. Le programme permet par ailleurs l'apport d'avis concernant l'élaboration d'orientations en matière de politique de défense et de sécurité, et il participe à l'action de renforcement des capacités menée à l'appui de la mise en œuvre des réformes.

En 2011, la formation a été étendue, au-delà du ministère de la Défense, aux personnels des institutions du secteur de la sécurité au sens large, dont le ministère d'État à l'Intégration européenne et euro-atlantique, le Conseil de sécurité nationale, l'Académie nationale de défense, le ministère de l'Intérieur, le ministère des Affaires étrangères, l'Agence d'échange de données et d'autres institutions. Les grandes priorités du programme pour 2013 consistent à soutenir la réforme de la fonction publique géorgienne et à renforcer les capacités propres du pays à assurer la formation du personnel civil du secteur de la sécurité.

## Enlèvement des munitions non explosées

Les restes explosifs de guerre qui jonchent la campagne géorgienne témoignent de plusieurs décennies de querelles intestines. Le conflit d'août 2008 avec la Russie a encore exacerbé le problème. Les zones contaminées situées aux alentours des bases militaires de l'ex-Union soviétique sont également responsables de la présence de mines et de munitions explosives non explosées. Ces matériaux dangereux représentent une menace pour les habitants, qui risquent à tout moment de perdre la vie ou d'être mutilés (quelque 400 blessés graves ont été dénombrés à ce jour) ; de plus, des terroristes et des criminels pourraient utiliser ces matériaux pour fabriquer des engins explosifs improvisés.

Trois projets financés sur des fonds d'affectation spéciale mis en place avec l'aide de pays alliés et partenaires ont contribué à résoudre ce problème. Les deux premiers projets ont permis la destruction en toute sécurité de 530 missiles en 2006, puis de 1080 missiles S-8, 5 724 roquettes Alazan et 1976 roquettes Kristall en 2009. Un troisième projet faisant appel à un fonds d'affectation spéciale, lancé en octobre 2010 et mené à bien au début de 2013, a aidé la Géorgie à développer ses capacités en vue de l'élimination, en toute sécurité, des mines, des obus et autres munitions dangereuses non explosées. Il a par ailleurs bénéficié à un centre de réadaptation médicale spécialisé à l'hôpital militaire de Gori, qui a été doté d'équipements spécifiques et dont le personnel a suivi une formation en vue d'apporter l'aide nécessaire aux personnes blessées par des explosions.

Un projet supplémentaire à financer sur un fonds d'affectation spéciale est envisagé pour la destruction de munitions explosives non explosées à Skra.

renseignement des forces armées, et permis la conduite d'une revue de défense stratégique crédible.

La Géorgie, comme certains autres partenaires, a choisi d'étendre le champ d'application du PARP au-delà du secteur de la défense, pour englober les réformes du secteur plus large de la sécurité. Cela signifie que les objectifs fixés dans le cadre du PARP portent également sur le développement des services de sécurité et des frontières du ministère de l'Intérieur, y compris les garde-côtes.

Le renforcement du contrôle démocratique et civil des structures de sécurité et de défense et l'amélioration de la capacité de ces structures revêtent une importance fondamentale pour le développement démocratique de la Géorgie. Les efforts consentis en la matière sont renforcés par la participation de la Géorgie au plan d'action du Partenariat pour l'établissement d'institutions de défense, qui l'aide à assurer un contrôle judiciaire efficace et à mettre en place des dispositifs de commandement et de contrôle appropriés dans le secteur de la défense, grâce à une série d'objectifs mesurables fixés dans l'ANP.

Suite à la demande d'aide formulée par le ministère géorgien de la Défense, un programme de perfectionnement professionnel OTAN-Géorgie a été lancé en mai 2009 pour aider à améliorer les compétences professionnelles du personnel civil travaillant au ministère et dans les autres institutions de sécurité (*voir encadré p. 9*).

Une autre priorité dans le domaine de la réforme des secteurs de la défense et de la sécurité consiste à soutenir des projets de démilitarisation en Géorgie par le biais de fonds d'affectation spéciale du Partenariat, qui permettent à différents pays alliés et partenaires de fournir un soutien financier à des projets clés sur une base volontaire. Au fil des ans, plusieurs projets financés sur des fonds d'affectation spéciale ont contribué à résoudre les problèmes liés aux stocks d'armes et de munitions excédentaires et obsolètes et favorisé l'élimination de ces stocks en toute sécurité (*voir encadré p. 10*).

### La coopération dans le domaine de la sécurité

La coopération dans le cadre des opérations de soutien de la paix et de la gestion des nouveaux défis sécuritaires constitue une dimension importante de la coopération avec la Géorgie.

Grâce à la coopération bilatérale et aux activités de formation et exercices multinationaux, les forces géorgiennes apprennent à évoluer aux côtés

des forces de l'OTAN. La Géorgie a accueilli des exercices multinationaux du PPP en 2001, 2002 et 2007. Il est par ailleurs indispensable que les forces apprennent à parler une langue commune et qu'elles développent l'interopérabilité en appliquant des procédures normalisées. Grâce à la préparation ainsi suivie sous l'égide du PPP, des personnels géorgiens ont été déployés à l'appui de diverses opérations dirigées par l'OTAN.

Dans le cadre de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) en Afghanistan, la Géorgie met actuellement à disposition deux bataillons d'infanterie servant aux côtés des forces des États-Unis, une compagnie d'infanterie servant avec le contingent français à Kaboul, du personnel médical à l'appui de la FIAS au sein de l'équipe de reconstruction provinciale lituanienne et quelques officiers d'état-major. Suite à l'augmentation significative de son contingent en Afghanistan opérée en 2012, la Géorgie compte actuellement quelque 1 500 soldats déployés dans le pays, ce qui en fait le plus gros contributeur non OTAN à la FIAS. En outre, elle est prête à continuer de servir de pays de transit pour l'approvisionnement de la FIAS.

La Géorgie a également indiqué qu'elle comptait participer à la mission de formation, de conseil et d'assistance aux forces afghanes qui sera déployée sous direction de l'OTAN après 2014, une fois que le transfert aux Afghans de la responsabilité de la sécurité aura été mené à bien et qu'il aura été mis fin à l'opération de la FIAS. Le gouvernement géorgien s'est par ailleurs engagé à fournir un soutien financier pour le développement futur des forces de sécurité nationales afghanes.

Des soldats géorgiens ont en outre travaillé aux côtés de soldats de l'OTAN dans le cadre de l'opération de maintien de la paix au Kosovo de 1999 à 2008, fournissant à la Force pour le Kosovo (KFOR) une unité de la taille d'une compagnie, intégrée dans une brigade allemande, et un peloton d'infanterie incorporé à un bataillon turc.

L'OTAN s'emploie à faire en sorte que les pays non membres fournissant des troupes pour ses opérations soient associés aux consultations politiques et à la prise de décisions, à la planification opérationnelle et aux dispositions de commandement. En sa qualité de pays contributeur, la Géorgie participe régulièrement à des réunions de haut niveau organisées entre les Alliés et les pays non OTAN fournisseurs de troupes, et son personnel a accès aux installations du Centre de coordination internationale du Commandement allié Opérations prévues pour les exposés et la planification.

La coopération en matière de sécurité ne se limite pas à la mise à disposition de troupes pour les opérations. Dans le domaine de la lutte contre le



Un soldat géorgien observe un soldat de l'armée nationale afghane qui assemble une pièce d'artillerie au camp Hero à Kandahar (Afghanistan) en juillet 2011.



Un bataillon de maintien de la paix géorgien lors d'un défilé en septembre 2012, peu avant son départ pour l'Afghanistan.



© Armend Aqifi, KFOR Chronicle

Un soldat géorgien de la KFOR monte la garde au camp de Prizren au Kosovo.

terrorisme, la Géorgie soutient, essentiellement par le biais de l'échange de renseignement, l'opération de surveillance maritime que l'OTAN mène en Méditerranée à des fins de contre-terrorisme, « Active Endeavour ». La coopération menée sous l'égide du plan d'action du Partenariat contre le terrorisme, lancée au lendemain des attentats terroristes perpétrés en septembre 2001 contre les États-Unis, englobe le partage du renseignement et la formation et les exercices en vue d'améliorer les capacités de contreterrorisme et la sécurité des frontières, ainsi que la préparation à la gestion des conséquences d'un éventuel attentat terroriste.

La Géorgie coopère par ailleurs étroitement avec l'OTAN et d'autres partenaires pour une série de dossiers en rapport avec les nouveaux défis de sécurité, y compris la cyberdéfense, la sécurité énergétique et la prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs. Le pays accueille régulièrement des conférences et des séminaires associant des experts et des responsables de pays de l'OTAN et de pays partenaires dans le but d'échanger des données d'expérience et des pratiques optimales sur les moyens de gérer les défis sécuritaires du XXI<sup>e</sup> siècle.

### La préparation et la réaction aux catastrophes

La Géorgie s'emploie également, avec les pays alliés et partenaires, à améliorer sa préparation et ses réactions en cas de catastrophes naturelles ou anthropiques, face auxquelles même les pays les mieux préparés peuvent se retrouver désemparés. Les répercussions de ces catastrophes franchissent souvent les frontières et peuvent ainsi menacer la sécurité et la stabilité de régions entières. C'est pourquoi il est essentiel de coopérer pour se préparer correctement aux catastrophes et intervenir efficacement – ce qu'on appelle à l'OTAN les « plans civils d'urgence ». Cette coopération fait donc partie intégrante des activités de partenariat.

La Géorgie améliore ses capacités nationales d'intervention et de gestion des catastrophes dans le domaine civil en coopérant avec l'OTAN et en participant à des activités organisées par le Centre euro-atlantique de coordination des réactions en cas de catastrophe (EADRCC). L'EADRCC a été créé en 1998 pour assurer la coordination, entre les pays alliés et partenaires, des secours en cas de catastrophe. Il a aidé à coordonner la livraison de centaines de tonnes de matériel de secours en Géorgie au lendemain du conflit d'août 2008. Il a également coordonné l'aide à la Géorgie en 2005, lorsque le pays a connu l'une des pires inondations de son histoire, en 2006, lorsque des incendies de forêt ont ravagé le sud du pays, et en 2009, après un séisme de grande ampleur.

La Géorgie participe régulièrement, avec les pays alliés et partenaires, à des exercices qui permettent d'évaluer les moyens mis en œuvre et de déterminer les domaines dans lesquels il faudra coopérer davantage à l'avenir. La Géorgie elle-même a accueilli dans la ville de Roustavi, en septembre 2012, un exercice de grande envergure sur le terrain consacré à la gestion des conséquences. Un millier de personnes environ venant de 35 pays ont pris part à cet exercice, qui était organisé par l'EADRCC en coopération avec le Département Gestion des situations d'urgence du ministère géorgien de l'Intérieur.

La plupart des activités de l'EADRCC, y compris un certain nombre d'exercices, ont été entreprises, organisées et menées dans les pays partenaires, ce qui témoigne de l'intérêt que ceux-ci portent à la coopération dans le domaine des plans civils d'urgence, qui représente la principale composante non militaire des activités du PPP.

### La science et l'environnement

Les scientifiques et les chercheurs géorgiens bénéficient de possibilités offertes dans le cadre du programme pour la science au service de la paix et de la sécurité (SPS) de l'OTAN, qui encourage la collaboration, la constitution de réseaux et la mise en place de capacités entre les scientifiques des pays de l'OTAN et des pays partenaires. La recherche, les séminaires, les ateliers et les études conjointes sur les questions scientifiques liées à la sécurité et sur les problèmes écologiques comptent parmi les activités qui bénéficient d'un soutien. L'OTAN a deux grandes priorités en matière de collaboration scientifique : la défense contre le terrorisme et la lutte contre les autres menaces pesant sur la sécurité.

La Géorgie est associée aux activités scientifiques de l'OTAN depuis 1994. Bon nombre d'activités visent à aider le pays dans ses efforts de réforme et d'interopérabilité, par exemple la recherche et la technologie en matière de systèmes de défense aérienne et de normalisation des données, et à réduire l'incidence des activités militaires et de l'élimination des munitions sur l'environnement. Parmi les autres projets, citons la collaboration pour l'amélioration de la qualité des eaux transfrontières et pour l'atténuation des risques liés aux séismes dans le Caucase du Sud (*voir encadré p. 14*).

Le programme SPS cherche aussi à renforcer les communautés scientifiques et universitaires dans les pays du Caucase du Sud. La Géorgie a participé au projet « Route de la soie virtuelle », qui a contribué à améliorer l'accès à l'internet des établissements de recherche du Caucase, de



Simulation d'accident de train, d'après le scénario d'un exercice de grande envergure sur le terrain organisé en Géorgie en septembre 2012 sur le thème de la gestion des conséquences qui rassemblait des participants de pays alliés et partenaires.

## Réduire les effets des tremblements de terre

Le Caucase est une région extrêmement active sur le plan sismique et donc dangereuse. Rien qu'au cours des dernières décennies, plusieurs tremblements de terre importants d'une magnitude de 6,5 à 7 ont frappé la région. Un projet parrainé par l'OTAN contribue à développer les capacités et à promouvoir la coopération transfrontalière en Arménie, en Azerbaïdjan et en Géorgie en vue de réduire les effets des tremblements de terre dans la région et d'encourager un accès sans entrave des équipes d'intervention en cas de séisme violent.

Outre le nombre de victimes élevé qu'ils provoquent, les tremblements de terre peuvent également détruire des infrastructures économiques et sociales. Pour réduire le nombre de victimes et les dégâts causés par les tremblements de terre, il faut avoir une idée claire de l'impact prévisible en divers endroits, et construire et renforcer les structures en conséquence.

C'est dans cet esprit qu'un projet triennal, financé au titre du programme OTAN pour la science au service de la paix et de la sécurité, a été lancé en mai 2009 afin d'améliorer l'analyse des risques sismiques et de constituer des équipes d'intervention. Des experts de huit pays de l'OTAN et pays partenaires participent à ce projet.

l'Asie centrale et d'Afghanistan grâce à un réseau satellitaire. En outre, les subventions à la constitution d'une infrastructure de réseaux ont aidé les instituts de recherche en leur permettant d'obtenir du matériel de nature à améliorer le niveau de sécurité et la qualité de leurs installations de télécommunications.

### L'information du public

Il est important d'expliquer au peuple géorgien les avantages mutuels liés au partenariat et ce qui est demandé aux candidats à l'adhésion à l'OTAN.

Des travaux sont en cours pour établir des réseaux avec les universités, les organisations non gouvernementales, la presse et les médias, et pour engager le dialogue avec la société civile sur les grandes questions de sécurité euro-atlantique. Avec l'appui de l'OTAN et en coopération avec les autorités nationales, des organisations non gouvernementales locales organisent de nombreuses activités – séminaires, conférences, ateliers et projets de publications. Des « semaines de l'OTAN » et des cours d'été sont organisés chaque année pour établir le dialogue avec les jeunes.

Des groupes de leaders d'opinion géorgiens sont régulièrement invités au siège de l'OTAN et au Grand quartier général des puissances alliées en Europe (SHAPE), où ils entendent des exposés sur l'Alliance ; par ailleurs, des responsables de l'OTAN se rendent fréquemment en Géorgie pour prendre la parole lors d'événements publics. De hauts responsables de l'OTAN – dont le secrétaire général, Anders Fogh Rasmussen, et son représentant spécial pour le Caucase et l'Asie centrale, James Appathurai – s'y rendent régulièrement aussi pour y avoir des consultations de haut niveau. Le Conseil de l'Atlantique Nord – la plus haute instance décisionnelle de l'OTAN – a effectué une visite de deux jours dans le pays en septembre 2008, au lendemain de la crise géorgienne. Il y a effectué une deuxième visite en novembre 2011, et une nouvelle visite est prévue pour juin 2013.

La Géorgie a mis en place un centre d'information sur l'OTAN, qui dispose d'un bureau principal à Tbilissi et de succursales à Kutaisi et Zugdidi. Ce centre travaille en coopération étroite avec la Division Diplomatie publique de l'OTAN et avec le Bureau de liaison de l'OTAN en Géorgie et constitue un outil important pour ce qui est de mieux faire connaître l'Alliance au grand public dans le pays.

L'aspiration de la Géorgie à adhérer à l'OTAN bénéficie toujours d'un large soutien dans le pays. Il ressort d'un sondage effectué sur un échantillon

représentatif à l'échelle nationale en mars 2013 que 73 pour cent des Géorgiens (avec une marge d'erreur de 2,5 pour cent en moyenne) approuvent l'objectif déclaré du gouvernement, à savoir l'adhésion à l'OTAN. Ces résultats font écho à ceux du référendum consultatif non contraignant sur l'adhésion à l'OTAN organisé en Géorgie en janvier 2008. D'après les résultats officiels communiqués par la Commission électorale centrale géorgienne, 77 pour cent des votants s'étaient prononcés pour cette adhésion, et 23 pour cent contre.

Un objectif majeur en termes de diplomatie publique, tant pour le gouvernement géorgien que pour l'OTAN, consiste à informer la population, à la sensibiliser et à gérer ses attentes quant à l'adhésion à l'Organisation, notamment en ce qui concerne les droits et les obligations qui y sont liés. La Géorgie est sur la bonne voie et a réalisé d'importants progrès dans un vaste programme de réformes. Elle doit poursuivre dans cette voie, en adoptant et en mettant en œuvre les réformes complémentaires requises, pour concrétiser ses aspirations à l'adhésion.



Le secrétaire général et les ambassadeurs des pays de l'OTAN rencontrent le président du parlement et des parlementaires géorgiens à l'occasion de la visite effectuée par le Conseil de l'Atlantique Nord en Géorgie en novembre 2011.

- 1992** La Géorgie devient membre du Conseil de coopération nord-atlantique (rebaptisé ensuite Conseil de partenariat euro-atlantique).
- 1994** La Géorgie adhère au Partenariat pour la paix (PPP).
- 1995** La Géorgie signe la Convention sur le statut des forces (SOFA) du PPP, qui est ratifiée par le parlement en 1997.
- 1999** La Géorgie s'engage dans le processus de planification et d'examen (PARP) du PPP. Des soldats de la paix géorgiens sont déployés dans le cadre de la Force pour le Kosovo (KFOR).
- 2002** La Géorgie fait part de son souhait d'adhérer à l'OTAN.
- 2003** La Géorgie apporte son concours à la force chargée d'assurer la sécurité pour les élections en Afghanistan dans le cadre de l'opération dirigée par l'OTAN.
- 2004** À Istanbul, les dirigeants des pays alliés font du partenariat avec le Caucase et l'Asie centrale une priorité.
- 2005** La Géorgie est le premier pays à conclure un plan d'action individuel pour le Partenariat (IPAP) avec l'OTAN.  
La Géorgie signe un accord autorisant l'envoi en Afghanistan, via son territoire, des approvisionnements destinés à la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS).  
La Géorgie ouvre un centre d'information sur l'OTAN.
- 2006** L'OTAN propose un dialogue intensifié à la Géorgie concernant ses aspirations à l'adhésion.
- 2008** À Bucarest, les dirigeants des pays alliés décident que la Géorgie deviendra membre de l'OTAN. Les Alliés appellent de leurs vœux une solution pacifique et durable au conflit armé survenu en août entre la Géorgie et la Russie dans les régions séparatistes d'Ossétie du Sud et d'Abkhazie, une solution qui soit fondée sur le respect de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Géorgie. La Commission OTAN-Géorgie (COG) voit le jour à l'occasion de la visite effectuée par le Conseil de l'Atlantique Nord en Géorgie en septembre.
- 2009** La Géorgie élabore et met en œuvre son premier programme national annuel (ANP) sous les auspices de la COG.  
Un programme OTAN-Géorgie de perfectionnement professionnel du personnel civil du ministère de la Défense et d'autres institutions de sécurité de la Géorgie est lancé.
- 2010** La Géorgie décide de contribuer à l'opération de contre-terrorisme menée par l'OTAN en Méditerranée. Le Bureau de liaison de l'OTAN à Tbilissi est inauguré par le secrétaire général de l'OTAN.
- 2011** Le premier plan de travail annuel du Comité militaire avec la Géorgie est établi.  
Le commandant suprême des forces alliées en Europe se rend en Géorgie en août.  
Le Conseil de l'Atlantique Nord effectue une visite en Géorgie en novembre.
- 2012** Le président Saakachvili se rend au siège de l'OTAN en avril.  
Le président et le ministre des Affaires étrangères de la Géorgie participent à des réunions associant les partenaires au sommet de l'OTAN tenu à Chicago en mai.  
Le secrétaire général de l'OTAN effectue une visite en Géorgie en septembre.  
La Géorgie déploie un bataillon supplémentaire dans le cadre de la FIAS en octobre, devenant ainsi l'un des plus gros fournisseurs de troupes parmi les pays non OTAN.
- 2013** Le Conseil de l'Atlantique Nord prévoit d'effectuer une visite en Géorgie en juin.

Pour plus de détails et pour des vidéos sur les relations de l'OTAN avec la Géorgie,  
voir « L'OTAN de A à Z » à l'adresse : [www.nato.int/a-z](http://www.nato.int/a-z)

Les Dossiers OTAN donnent des informations sur différents domaines de la politique et des activités de l'Alliance. Ils sont publiés sous l'autorité du secrétaire général et ne reflètent pas nécessairement l'opinion ou la position officielle des gouvernements des États membres.